



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 juin 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 juin 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre que vous adresse le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Manouchehr Mottaki, au sujet de l'agression en cours contre les civils palestiniens.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Javad **Zarif**



**Annexe à la lettre datée du 29 juin 2006, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la campagne militaire que le régime sioniste mène actuellement contre le peuple palestinien innocent, en violation flagrante des principes les plus élémentaires du droit international et des dispositions fondamentales de la Charte des Nations Unies.

Comme l'indiquent les médias, l'incursion en cours dans le nord de la bande de Gaza prend pour cible des civils et des infrastructures purement civiles : trois ponts notamment ont été détruits et l'unique centrale électrique a été mise hors d'état de fonctionner, ce qui fait que la population civile palestinienne est privée de produits et de services de première nécessité. De plus, les forces en action pilonnent les villes du nord de la bande de Gaza avec des pièces d'artillerie et tirent des missiles sur des zones résidentielles de manière indiscriminée.

La détention illégale de dizaines de ministres et de parlementaires palestiniens par ces forces montre clairement que le régime occupant a pour but de rendre le Gouvernement palestinien démocratiquement élu inopérant.

La violation de l'espace aérien de la République arabe syrienne et la menace de frapper des cibles à l'intérieur de ce pays sont également préoccupantes. Faute d'être maîtrisée, la crise actuelle peut déboucher sur une escalade dans laquelle la région tout entière se trouverait entraînée.

L'économie palestinienne étant déjà durement touchée par un embargo depuis janvier 2006 et les Palestiniens étant toujours en état de siège après le retrait des occupants de Gaza, la nouvelle agression risque d'infliger à nouveau des souffrances considérables à la population civile palestinienne et d'aggraver la situation dans le territoire palestinien et dans la région.

Nous condamnons donc vigoureusement cette agression, dont nous considérons, parce qu'elle vise des infrastructures civiles, au mépris du droit international humanitaire, qu'elle constitue un châtimeur collectif, un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Nous estimons impératif que la communauté internationale s'implique plus activement et empêche les sionistes de mener à bien leurs desseins terroristes à l'encontre des Palestiniens. L'impunité dont leurs crimes ont bénéficié jusqu'à présent les a sans aucun doute encouragés à continuer sur leur lancée.

L'ONU a un important rôle à jouer à cet égard et devrait faire en sorte d'empêcher le régime sioniste de continuer à faire fi de la volonté de la communauté internationale telle qu'elle est exprimée dans de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. L'agression en cours menaçant la paix et la sécurité internationales, nous demandons au Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités conformément à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies et de prendre rapidement les mesures nécessaires pour mettre un terme à l'agression. En ce qui vous concerne personnellement, il vous incombe à mon avis, comme toujours en pareil cas, d'empêcher la situation d'échapper à tout contrôle.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République islamique d'Iran
(Signé) Manouchehr **Mottaki**